

DEPARTEMENT des Côtes d'Armor
Canton de LANVALLAY
Commune de LANVALLAY

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRETE DU MAIRE

OBJET :

Occupation du domaine public – Permis de stationnement – Place du Maréchal LECLERC du 11 Novembre 1918 du 8 Mai 1945 22100 Lanvallay – MAISON ESNAULT représentée par Madame ESNAULT Tiphaine – Le Dimanche de 6h00 à 13h du 23 novembre 2023 au 31 décembre 2023

Le Maire de la Commune de LANVALLAY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Environnement,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Santé Publique,

VU le Code Civil,

VU la demande présentée par Madame Tiphaine ESNAULT, représentante de MAISON ESNAULT, SIRET : 792 805 160 R.C.S, 1 Tourdelin 35190 SAINT-THUAL, pour occuper le domaine public en vue d'exercer son activité de restauration rapide ambulante de type Food Truck spécialisé dans l'épicerie fine – Charcuterie – fromage – pâtes – olives – tapenades, sur la Place du Maréchal LECLERC du 11 Novembre 1918 du 8 Mai 1945 de Lanvallay, **le dimanche de 6h à 13h, du 23 novembre 2023 au 31 décembre 2023.**

CONSIDERANT qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police, de prendre toutes les mesures pour assurer le bon ordre de cette vente et afin d'éviter les accidents,

ARRETE

ARTICLE 1 : Maison ESNAULT, représentée par Madame Tiphaine ESNAULT, 1 Tourdelin 35190 SAINT-THUAL, est autorisé à occuper l'emplacement matérialisé par les services techniques de la commune, situé, **Place du Maréchal Leclerc du 11 Novembre 1918 du 8 Mai 1945 à Lanvallay**, en vue d'exercer son activité de restauration rapide ambulante de type Food Truck spécialisé dans l'épicerie fine – Charcuterie – fromage – pâtes – olives – tapenades, **le dimanche de 6h à 13h, du 23 novembre 2023 au 31 décembre 2023.**

Toutefois, il est à noter que la mairie se réserve le droit de modifier le lieu, les horaires ou dates du présent permis de stationnement. Dans ce cadre, les services de la mairie vous avertiront dans les meilleurs délais afin que vous puissiez prendre vos dispositions.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est accordée pour une surface de vente à égale à 7.00 mètres linéaires soit l'équivalent de 3 places de stationnement.

ARTICLE 3 : MAISON ESNAULT, représenté par Madame Tiphaine ESNAULT devra :

- s'acquitter d'un droit de place comme suit: (délibération n° 2022 04 08 en date du 1^{er} avril 2022)
 - 1 - Commerçants ambulants réguliers (au choix) :
 - 25€ le trimestre
 - 80€ l'année
 - 2 - Commerçants ambulants occasionnels :
 - 30€ la journée
- être en possession de toutes les autorisations requises pour l'exploitation d'un commerce ambulants, et veiller à la validité permanente de celles-ci.
- veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- s'implanter de manière à ne pas gêner la circulation des usagers ou porter atteinte à leur sécurité.
- **signaler toute absence dans les 48 heures précédant le stationnement. A défaut, un droit de place sera facturé.**
- après l'occupation du domaine public, enlever tous décombres, nettoyer les lieux, réparer tous dommages éventuellement causés et rétablir à ses frais le domaine public dans son état initial.
- nous accuser réception du présent permis de stationnement, et retourner un exemplaire signé, précédé de la mention « lu et approuvé » afin d'accepter les conditions de délivrance de celui-ci.

ARTICLE 4 : COVID-19

COMPTE-TENU DE LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE ET DES PRESCRIPTIONS GOUVERNEMENTALES EMISES, IL EST IMPERATIF QUE LES REGLES D'HYGIENE ET DE DISTANCIATION SOCIALES SOIENT RESPECTEES.

ARTICLE 5 : La présente autorisation est révoquée à tout moment, sans indemnité, en cas de non respect par le demandeur des modalités requises pour la délivrance et la pérennité de celle-ci ou par nécessité de service pour la commune de Lanvallay.

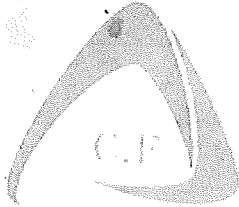
ARTICLE 6 : Toutes les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément à la loi.

ARTICLE 7 : Madame la Directrice Générale des Services de la Commune de LANVALLAY, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de DINAN, sont chargés chacun en ce qui les concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté dont il leur sera remis ampliation et qui sera publié et affiché, selon les formes prévues par l'article L 2122-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En Mairie, le 23 novembre 2023

Le Maire
Bruno RICARD





ASSURANCES

Assurances Responsabilité
Civile des Professions
Non Sédentaires
(dans le cadre de leur
activité de déballage)

DU 15/06/2023

AU 14/06/2024

Pour tout renseignements :
Tel. 09 701 702 72
souscription@cfassurances.com

CARTE A PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT À TOUTE RÉQUISITION
Ce document est incessible, Photocopie et duplicata strictements interdits
Cette carte est délivrée à :

ADHERENT(E) :

FRCANA44389-78553

No de police d'assurance :

FRCANA44389-78553-P129593

Activité :

Marché + assistance juridique

Société :

Entr ESNAULT TIPHAINE

NOM Prénom :

Mme ESNAULT TIPHAINE

Date de naissance :

07/08/1973

Adresse :

1 Rue de Tourdelin lieu dit

Code Postal - Ville :

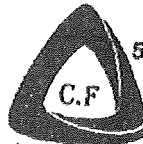
35190 Saint-Thual

N° SIREN :

792805160

Cachet CF Assurances :

Signature de l'adhérent(e) :



CF ASSURANCES

570, avenue du Club Hippique

Immeuble Le Derby

13090 AIX-EN-PROVENCE

09 701 702 72

ASSURANCES

Orias 130 033 000 - www.onas.fr

SARL capital 610.000€

SIREN 790 883 830 - Code APE 6622Z

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

**CARTE permettant l'exercice d'une
ACTIVITÉ COMMERCIALE AMBULANTE**

CARTE N° : 003503-230100-027337-858378

Nom de naissance : ESNAULT

Prénom(s) : Tiphaine Sabrina

Né(e) le : 07/08/1973 à : DINAN (22)

Nationalité : Français

Domicile :

1 Lieu-dit Tourdelin
35190 ST THUAL



N° unique d'identification :
792805160

Formulaire de demande doit être complété et accompagné des pièces sollicitées puis retourné :

- Par voie postale : Mairie de LANVALLAY - 11, Rue de Rennes - B.P. 12 - 22100 LANVALLAY
- Par courriel : secretariat.tech@lanvallay.fr

date de la demande : 13/09/2023

de la personne : ESNACIET Tiphaine

de l'entreprise : MAISON ESNACIET

adresse : 11d tourdetin 35190 SAINT THUAL

numéro : 02 99 66 89 62 / 06 49 56 09 21

site web : age.mikael@orange.fr

secteur d'activité : Alimentaire
 produits manufacturés : Charcuterie fromage Pâtes Olives Tapenades
 Epicerie fine

date de création : OUI NON

lieu d'occupation souhaitée : marché LANVALLAY

durée d'occupation souhaitée : ANNUELLE (du 01^{er} janvier au 31 Décembre)
 TRIMESTRIELLE (trimestre civil)
 OCCASIONNELLE

véhicule souhaité : 7 mètres (camion)

type de souhaité : OUI NON

Cadre réservé à la mairie

avis rendu en mairie le :

Favorable Défavorable

remarques :

**DÉCLARATION D'ACTIVITE CONCERNANT LES ÉTABLISSEMENTS
PRÉPARANT, TRANSFORMANT, MANIPULANT, EXPOSANT, METTANT EN
VENTE, ENTREPOSANT OU TRANSPORTANT DES DENRÉES ANIMALES
OU D'ORIGINE ANIMALE
(ACTIVITÉS NON SOUMISES À AGRÉMENT SANITAIRE)**



ARTICLE 6 DU RÈGLEMENT (CE) N°852/2004
ARTICLE R.233-4 DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME



N° 13984*06

ARRÊTÉ DU 10 OCTOBRE 2008

A renvoyer à la direction départementale (de la cohésion sociale) de la protection des populations (dd(cs)pp) ou à la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (daaf) pour les dom, du département où est situé l'établissement

Première demande

Actualisation

A - IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

N° SIRET : 17928051500010191

Nom de l'enseigne, nom/immatriculation du navire (le cas échéant) : ESNAULT TIPHAINÉ

Adresse de l'établissement : 1 rd tourdetin

Complément d'adresse :

Code postal : 35190 Commune : SAINT THUAL

Adresse de réalisation des activités déclarées

Adresse : 1 rd tourdetin

Complément d'adresse :

Code postal : 35190 Commune : SAINT THUAL

Responsable juridique de l'établissement

Mme M. Nom, Prénom : ESNAULT Tiphaine

B - COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER

Mme M. Nom, Prénom : ESNAULT Tiphaine

Téléphones (fixe et portable) : 02 99 66 89 62 / 06 49 56 09 21

Mél : arg.mikael@orange.fr Fonction :

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Responsable qualité | <input type="checkbox"/> Gestionnaire du personnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Responsable de site | <input type="checkbox"/> Gestionnaire comptable |
| <input type="checkbox"/> Responsable commercial | <input type="checkbox"/> Salarié / employé |
| <input type="checkbox"/> Responsable juridiquement | |

C - EFFECTIF DE PRODUCTION

Nombre de personnes travaillant directement au contact de denrées alimentaires :

Nombre maximum : 2

Moyenne : 2

D - LOCAUX

À usage professionnel A usage mixte (Privé / professionnel)

Utilisation d'un atelier collectif tiers non rattaché à l'établissement demandeur
N° SIRET de l'atelier : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Section 7 – ACTIVITÉS DE COLLECTE

Œufs (collecteur uniquement)

Gibier sauvage (en peau uniquement)

Miel

Section 8 – ACTIVITÉS DE NÉGOCE, DES SIÈGES SOCIAUX

Négoce (activité de négoce, courtier, trader)

Sièges sociaux (gestion administrative)

Remise directe

Restauration collective

Transformation

¹ Si l'entrepôt n'est pas exploité par un grossiste ou une plate-forme de distribution et qu'il entrepose à température dirigée, il doit effectuer une demande d'agrément sanitaire (article 4 du règlement (CE) n°853/2004). Utiliser le formulaire CERFA n°13983 et non le CERFA n°13984.

MENTIONS LÉGALES - VOS DROITS

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

ESNAULT Thibault

certifie pouvoir représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;

certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et dossier ci-joint ;

m'engage à mettre en place le plan de maîtrise sanitaire (bonnes pratiques d'hygiène et procédures fondées sur les principes HACCP ; une instruction du ministère en charge de l'agriculture précise les mesures d'assouplissement permises pour ce plan de maîtrise sanitaire) ;

m'engage à faire une actualisation des informations fournies à chaque changement d'adresse ou d'activité.

Dans le cadre d'une déclaration d'activité de prestation de service en restauration collective, avoir joint à ce courrier une copie du Cerfa n°13984 du propriétaire de l'établissement où la prestation de service est réalisée. (ne pas cocher le cas échéant)

Fait le

23/01/23

Format ii/mm/aaaa

Signature :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Demande reçue le 23/01/23

Signature :

Direction Départementale
de la Protection des Populations
Le Technicien Supérieur
du Ministère de l'Agriculture
Erwan BELANNIC

Numéro d'identification pour* :

- Les établissements d'abattage non agréés :

- Les centres de collecte de gibiers :

*Les autres établissements sont identifiés par leur numéro SIRET uniquement.



Service Statistique
Répertoire SIRENE

Service Info Sirene
09 72 72 6000
prix d'un appel local

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE
A la date du 13/09/2023

Description de l'entreprise	Entreprise active depuis le 01/05/2013
Identifiant SIREN	792 805 160
Identifiant SIRET du siège	792 805 160 00019
Nom	ESNAULT
Prénoms	TIPHAINE SABRINA CHRISTELLE NATHALIE
Catégorie juridique	Entrepreneur individuel
Activité Principale Exercée (APE)	47.81Z - Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés

Description de l'établissement	Etablissement actif depuis le 01/05/2013
Identifiant SIRET	792 805 160 00019
Adresse	TOURDELIN 35190 SAINT-THUAL
Activité Principale Exercée (APE)	47.81Z - Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés

Important : A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

Avertissement : Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.



CARTE N° : 003503-230100-027337-858378
LIMITE VALIDITE : 15/06/2027

Activité commerciale ambulante exercée : Vente olives et fruits secs, vente de tapenade, épicerie fine



Carte délivrée par la CCI de :
Ile-et-Vilaine
Le : 16/06/2023

Le Président : CROCQ Jean-Philippe